Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 6670098
Centre d'intérêt: 912

Lavoie, Jean-Claude.

Les travailleurs analphabètes et les changements technologiques / par Jean-Claude Lavoie. -- [Magog : Collectif d'alphabétisation des travailleurs?], 1985.
12, [4] p.

Résumé: p. i.

Vedette(s)-secondaire(s): Collectif d'alphabétisation des travailleurs

Descripteur(s): Analphabétisme * Technologie * Défavorisé culturel * Industrie * Formation professionnelle * Travailleur * Questionnaire * Education des adultes

Le but de la recherche est de définir quel sort réservent les changements technologiques aux travailleurs les moins instruits de la région de Sherbrooke et Magog. Il étudie les répercussions des transformations industrielles sur les conditions de travail des employés analphabètes. L'enquête a été réalisée grâce à deux questionnaires (reproduits en annexe), l'un rempli par vingt travailleurs analphabètes, l'autre par 17 responsables d'entreprise. Au total, 35% des employeurs envisagent des mises à pied temporaires lors de l'implantation de la nouvelle machinerie et 10% le congédiement des employés dont les services ne seront plus requis. Les employés les moins scolarisés seraient les premiers touchés.

Type de document: r

12895

EDUQ 8670088

LES TRAVAILLEURS ANALPHABÈTES ET LES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES

PAR
JEAN-CLAUDE LAVOIE

15 Mai 1985

EDUQ 8670088

Le financement de cette recherche a été assuré par le Ministère du Travail du Québec via Le Centre de Recherche et de Statistiques sur le marché du travail.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire ..... Page 1

Méthodologie 2

Étude des données 4

Partie I: Scolarité et analphabétisme 5

Partie II: Les changements technologiques 7

Partie III: Un milieu de travail en mutation 7

Observations 10

Recommandations 11

Remerciements 12

Annexes

SOMMAIRE

Un groupe de vingt travailleurs analphabètes et dix-sept entreprises ont participé à cette recherche, étudiant les répercussions des transformations technologiques sur les conditions d'emploi des travailleurs les moins instruits.

Elle montre les difficultés de fonctionnement du travailleur analphabète dans un univers industriel en mutation où les connaissances nécessaires à y occuper un emploi sont de plus en plus élevées. Elle dévoile ensuite des situations concrètes où les changements technologiques influent considérablement sur les conditions de travail à plusieurs niveaux: durée de l'emploi, changements de fonctions, charges et responsabilités nouvelles, absence des programmes de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre et finalement, les conséquences du renouveau technologique pour les employés.

En dernier lieu, elle révèle que l'exclusion des travailleurs les moins instruits des programmes de formation en industrie risque de les chasser du monde du travail.

MÉTHODOLOGIE

BUT

La recherche veut définir quel sort réservent les changements technologiques aux travailleurs les moins instruits dans les usines de Sherbrooke, Magog et la région.

OBJECTIF

Étudier les répercussions des transformations industrielles sur les conditions de travail des employés analphabètes.

ÉCHANTILLON

a) Les Travailleurs

Lors de la sélection des sujets, afin de la rendre opérationnelle, une définition scolaire de l'analphabétisme a été retenue. Ainsi, sera considéré analphabète complet une personne ayant moins de cinq années de scolarité et l'analphabète fonctionnel sera celui dont la scolarité est inférieure à neuf années. Pour les besoins de l'étude, ces deux catégories de travailleurs sont regroupées sous le terme "travailleurs moins instruits".

Vingt travailleurs(euses) ayant une scolarité moyenne de 5.8 années ont collaboré à cette étude. Tous en emploi depuis près de dix ans dans les secteurs d'employabilité étudiés. Bien que limité en nombre, cet échantillon de base permet de jeter un premier éclairage sur la conception des changements technologiques perçus par un groupe de travailleurs peu instruits et les implications de ces changements sur leurs conditions de travail.

b) Les Industries

La région industrielle étudiée comprend la ville de Sherbrooke, le Sherbrooke métropolitain et la ville de Magog. Le répertoire des industries de Sherbrooke compte 7252 employés et la classification par secteurs industriels pour le Sherbrooke métropolitain en dénombre 2037. Quant à la ville de Magog, 2854 travailleurs y besognent en usines. L'échantillon global rejoint donc 12143 travailleurs.

Suite à l'analyse de leur milieu respectif, dix-sept entreprises ont participé à cette recherche touchant les principaux secteurs industriels de l'Estrie. Ces entreprises embauchent 5319 employés(es), soit 44% de la main-d'oeuvre active de l'échantillon global retenu.

Secteurs d'employabilité

Trois usines ont un personnel inférieur à 100 employés, quatre emploient entre 100 et 200 travailleurs, six ont à leur emploi un personnel variant de 200 à 500 personnes et finalement, quatre usines embauchent plus de 500 individus. Le nombre moyen se situe à 313 travailleurs par usine.

SECTEURS	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Textile	1225
Pâtes et papiers	1135
Produits manufacturiers (meubles, caoutchouc, plastique, bâtons de hockey, etc.)	1120
Fonderie, équipement lourd	800
Chocolat, lait	604
Couture	435
	TOTAL: 5319

Le bassin de la population étudiée apparaît particulièrement représentatif du milieu industriel de la région puisque, au sein de ces entreprises employant le plus grand nombre de travailleurs, se produiront les transformations technologiques agissant le plus durement sur les conditions d'emploi des travailleurs les moins instruits.

Instruments d'enquête

Deux questionnaires, l'un s'adressant à un groupe de vingt travailleurs analphabètes besognant en milieu industriel où le travail manuel est le fait quotidien, l'autre aux responsables du personnel d'entreprises en période de changements technologiques.

Le premier comportant vingt-trois (23) questions, rempli par les travailleurs avec, au besoin, l'aide du recherchiste, analyse la connaissance et la participation de l'employé à son milieu de travail, de même que sa perception des changements technologiques face à la préservation de son emploi.

Le second comprenant vingt (20) questions a été complété par les directeurs du personnel ou de la gestion des ressources humaines de dix-sept (17) entreprises suite à une entrevue avec le recherchiste et une étude du problème dans leur environnement de travail respectif. Il vérifie les connaissances exigées et prévues pour occuper un emploi dans ces industries, les changements technologiques en cours, la formation et le recyclage offerts aux journaliers ainsi que les conséquences des transformations technologiques sur les conditions d'emploi des travailleurs les moins instruits.

Analyse...

La phase initiale a consisté en la création de tableaux analytiques favorisant une vision globale des données recueillies en milieu industriel et chez les travailleurs. En second lieu, ces tableaux ont permis de dégager les faits analogues à chacune des entreprises et les perceptions semblables chez les journaliers. Ensuite, des rapports ont été établis entre les faits relevés en industrie et ceux perçus par les employés. Les données qualitatives montrent les actions prévues en milieu industriel et les comportements des travailleurs dans des situations précises. Ces données sont généralement suivies d'un résultat quantitatif exprimant l'étendue du problème dans les groupes échantillon.

ÉTUDES DES DONNÉES

PARTIE 1

SCOLARITÉ ET ANALPHABÉTISME

En vertu des changements technologiques, il devient important de connaître l'ampleur du problème de l'analphabétisme et sa distribution selon les secteurs d'employabilité. Le rapport entre la scolarité exigée pour travailler dans ces usines et le dénombrement des travailleurs ayant des scolarités inférieures à cinq et neuf années permet d'identifier les principaux secteurs d'analphabétisme et de mieux cerner les besoins futurs de formation de la main-d'oeuvre.

ANALPHABÉTISME COMPLET...

Le taux moyen se situe à 6.2% pour l'ensemble des usines, atteignant 20% dans certains secteurs. L'analyse en milieu industriel a permis de dénombrer 330 individus dont la scolarité est inférieure à cinq (5) années. Notons que 70% de ces personnes besognent dans les entreprises où, auparavant, aucun niveau scolaire spécifique n'était exigé pour y occuper un emploi.

ANALPHABÉTISME FONCTIONNEL...

L'analphabétisme fonctionnel s'établit à 26.1% et croît jusqu'à 60% selon les domaines d'employabilité. L'enquête a permis d'identifier 1392 travailleurs analphabètes fonctionnels.

Ainsi, l'étude nous révèle un taux global d'analphabétisme de 32.3%, touchant 1722 employés des industries participantes.

Si nous extrapolons ces données à l'ensemble du milieu industriel embauchant 12143 personnes, nous dénombrons 753 employés dont la scolarité est inférieure à cinq (5) années et 3169 travailleurs ayant moins de neuf (9) années d'étude; soit 3922 individus dont la faible scolarité les classe parmi les deux catégories des travailleurs les moins instruits.

Fait intéressant à souligner, ces résultats approchent de façon significative ceux obtenus dans le cadre de la *"Recherche sur l'analphabétisme en milieu de travail"* réalisée dans des secteurs industriels comparables.[1]

UN FONCTIONNEMENT LIMITÉ...

Le groupe échantillon comprend un chef d'équipe, deux employés de métier et dix-sept ouvriers à la production. Tous exercent les mêmes occupations dans les usines participantes depuis leur engagement. Les seules variations dans la tâche se situant au niveau du transfert d'un employé d'un département à un autre ou encore, à l'affectation du travailleur à des machines différentes.

LECTURE ET ÉCRITURE...

Tous les répondants affirment devoir lire et écrire au travail pour remplir adéquatement leurs tâches. Cinquante-sept pour cent (57%) des travailleurs ont à remplir des fiches de temps et à rédiger des rapports d'activités journalières.

(1) Levoie, Jean-Claude, *Recherche sur l'analphabétisme en milieu de travail*, La Maison Alpha, p. 28.

La compréhension des nouvelles techniques et des modes d'utilisation des produits fait partie des exigences quotidiennes dans un milieu industriel où l'écrit régit l'ensemble des activités.

Cependant, pour ces travailleurs, l'incapacité à décoder l'écrit circulant à tous les niveaux du fonctionnement industriel leur crée des problèmes graves à plusieurs points de vue:

> "L'incompréhension causée par des interprétations différentes des ordres écrits crée des conflits entre les travailleurs et entre les travailleurs et le personnel de direction. L'incapacité à décoder les instructions et modes d'emploi de produits dangereux provoque des situations difficiles, souvent périlleuses. Dans certains cas, l'erreur d'incompréhension peut s'avérer sérieuse au niveau des pertes et gaspillages de matériaux..."[2]

Plus grave encore au plan de la non connaissance de son milieu si on considère que 34% des individus n'ont aucune notion des changements technologiques et leurs implications sur les emplois. Même si les deux-tiers des travailleurs entrevoient à plus ou moins long terme des transformations technologiques dans leur usine respective, 43% les relient exclusivement à l'arrivée de nouvelle machinerie.

Près du tiers ignorent complètement si les améliorations technologiques influeront sur leurs activités alors que seulement 14% des salariés croient que leurs emplois peuvent être touchés. Quant à la charge et à la durée du travail, elles ne préoccupent que le quart des individus et 43% d'entre eux pensent que sous l'impact de la technologie nouvelle, ils seront simplement affectés à des fonctions différentes n'exigeant guère plus de responsabilités.

(2) Recherche sur l'analphabétisme en milieu de travail, p. 16

FORMATION ET RECYCLAGE...

Même si tous se disent prêts à suivre des cours pour améliorer leurs connaissances en milieu de travail ou pour conserver leur emploi, à peine le quart peuvent bénéficier d'activités de formation et de recyclage à l'usine. Seulement 25% considèrent qu'ils auront à se recycler dans certains métiers alors que la plupart admettent devoir améliorer leurs connaissances de base en écriture et en calcul avant d'entreprendre tout autre type de formation.

ROBOTISATION...

> "C'est le progrès... Un robot qui va prendre notre place... Plus de syndicat, plus de grève..."[3]

Pour l'ensemble des répondants, la robotisation semble un phénomène digne de la science-fiction qui renvoie à l'image d'un robot humanoïde en train d'accomplir sa fonction. Dans cet esprit, les deux-tiers des travailleurs estiment qu'une machine ne pourrait accomplir leur travail et 43% d'entre eux ne croient pas leur emploi menacé par la robotisation.

> "C'est une chose infatigable, productive... Sans congé de maladie, etc..."[4]

L'analyse révèle que les participants à l'étude n'ont pratiquement aucune idée de ce que sont les changements technologiques et la robotisation des tâches; moins encore de la transformation du concept même du travail.

(3) Réponse du participant no. 6 sur la robotisation.
(4) Réponse du participant no. 11.

PARTIE II

LES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES

Presque toutes les industries (94%) ont entrepris ou envisagent à court terme des améliorations technologiques majeures influant sur les conditions d'emploi de 98% de la main-d'oeuvre des secteurs d'employabilité retenus. Ainsi, les transformations prévues touchent 5219 des 5319 travailleurs. À cet égard, en appliquant ces chiffres à l'ensemble de la population étudiée, nous découvrons 11900 salariés directement concernés par les impératifs de la technologie nouvelle.

Au sein des entreprises, le progrès technologique agit à plusieurs niveaux et pose de nouvelles conditions aux travailleurs les moins instruits: dans 82% des usines, le renouvellement de l'équipement productif accompagne l'implantation des nouvelles technologies, de sorte que 95% des employés devront maîtriser rapidement des procédés industriels différents. Plus du tiers manipuleront des matériaux ou produits améliorés, souvent entièrement nouveaux dans leurs modes d'utilisation.

Au plan de la formation requise, 70% des entreprises exigeront de leurs travailleurs une formation technique supérieure ou une spécialisation en différents métiers pour y conserver leur emploi ou encore y être embauché. À l'exemple de cette usine du secteur des pâtes et papiers, où une formation technique de niveau collégial remplace maintenant le secondaire V complété.

Situation inquiétante si nous considérons que le tiers des employés de ces usines se retrouvent dans la catégorie des moins instruits et ne possèdent pas les connaissances élémentaires requises donnant accès aux programmes de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre.

LES EXIGENCES DE L'ÉCRIT...

Dans 65% des usines, l'écrit sera modifié et les employés devront s'y adapter rapidement. Ces modifications s'appliqueront à plusieurs niveaux des opérations, notamment: Dans l'informatisation du temps travail et la production des rapports des activités journalières. La capacité à décoder l'écrit précisant les nouvelles techniques et la compréhension des modes d'utilisation de la nouvelle machinerie s'avèrent essentielles aux travailleurs soucieux d'éviter les bris inutiles, pertes et gaspillages de produits et de matériaux ou autres inconvénients engendrés en milieu de travail par une trop faible connaissance des éléments de base en lecture et en écriture.

PARTIE III

UN MILIEU DE TRAVAIL EN MUTATION

Le progrès technologique forcera les entreprises à des ajustements impérieux contribuant dans une large mesure à la transformation radicale des conditions d'emploi, particulièrement chez les moins instruits. Ainsi, dans 60% des usines, les travailleurs devront être assez polyvalents pour effectuer des tâches nombreuses et diversifiées, étant capables d'opérer adéquatement plusieurs machines différentes alors que dans d'autres secteurs, les employés exécuteront une fonction unique, précise et répétitive au sein de petites unités de production.

Des modifications importantes à la charge et aux responsabilités au travail se produiront dans 70% des industries et près du tiers des employeurs prévoient une diminution progressive à la durée du temps travail.

L'efficacité de l'équipement productif nouveau entraînera l'abandon de multiples opérations dans 76% des usines et l'élimination de fonctions devenues désuètes se produira dans 82% des entreprises. À cet égard, plus de 40% des employeurs entrevoient des modifications aux lignes de promotions alors que 53% des industriels ne croient pas devoir les modifier dans la mesure où les travailleurs seront capables d'évoluer à la vitesse des changements technologiques dans leur milieu de travail respectif.

FORMATION, RECYCLAGE ET GARANTIES D'EMPLOI...

Les programmes de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre en milieu industriel excluent les travailleurs analphabètes. Seulement 40% des entreprises tiennent des services de formation et à peine le quart les étendent aux travailleurs les moins instruits. Dans les entreprises syndiquées, les garanties d'emploi se résument à celles couvertes par la convention collective de travail. Presque toujours fondées sur l'ancienneté des employés, elles s'opèrent généralement sur le principe du "bumping" à l'intérieur des lignes de promotions. Présentes dans 46% des usines, ces garanties, toujours dépendantes des bons de commande et des besoins de production, permettent l'embauche d'un nombre variable d'employés selon les périodes économiques. D'autre part, 40% des industries n'offrent aucune garantie d'emploi aux travailleurs, compte tenu des fluctuations économiques et des besoins de production irréguliers.

CONSÉQUENCES...

Lors de l'implantation de la nouvelle technologie, 35% des employeurs envisagent des mises à pied temporaires alors que 18% prévoient le congédiement des employés dont les services ne seront plus requis. Dans les entreprises syndiquées, les premiers travailleurs touchés seront ceux dont l'ancienneté est la plus faible et 35% anticipent que les congédiements frapperont d'abord ceux ne possédant aucune formation technique ou spécialisation dans un métier, ou encore ceux ayant une scolarité trop faible parce que non recyclables.

À long terme, le rajeunissement technologique contribuera à la diminution du nombre d'emplois dans les deux-tiers (2/3) des entreprises. Dans certains milieux, la réduction du personnel se fera par attrition; l'employeur évitant de renouveler les départs volontaires, retraites et pré-retraites etc., alors que dans plusieurs, on procédera par le renvoi de ceux dont les fonctions disparaissent au profit des besoins de la technologie moderne.

Ces chiffres montrent de façon non équivoque que les moins instruits, exclus de la formation et du recyclage, risquent également l'exclusion pure et simple des milieux de travail.

OBSERVATIONS
RECOMMANDATIONS

OBSERVATIONS

En première partie, cette recherche établit les taux d'analphabétisme complet et fonctionnel dans les dix-sept entreprises participantes et extrapole les données à l'échantillon global retenu aux fins de l'étude.

L'analphabétisme complet se situe à 6.2%, touchant 330 employés et l'analphabétisme fonctionnel atteint 26.1%, soit 1392 personnes. Au total, 1722 individus viennent grossir les rangs des travailleurs les moins instruits, ce qui représente 32.3% de la main-d'oeuvre. En extrapolant ces données à l'ensemble du milieu étudié, nous dénombrons 757 personnes analphabètes complets et 3169 journaliers analphabètes fonctionnels. Ainsi, 3922 travailleurs parmi les moins instruits besognent dans ces usines, soit le tiers de la main-d'oeuvre.

La plupart éprouvent maintes difficultés en milieu de travail, où la non participation et la méconnaissance de son environnement oblige à un fonctionnement limité. À cet égard, 33% des répondants n'ont aucune idée de ce que sont les changements technologiques, moins encore de leurs effets sur les conditions de travail et les emplois. Dans cet optique, 43% des individus ne croient pas leur emploi menacé sous l'impact de la nouvelle technologie.

La seconde présente un milieu industriel en pleine transformation où les conditions de travail et le nombre d'emplois seront touchés à plusieurs niveaux.

Ainsi, 94% des industries ont entrepris ou envisagent à court terme des changements technologiques qui agiront sur les conditions d'emploi de 98% des travailleurs rejoints par la recherche.

L'implantation du nouvel équipement productif forcera 95% des employés à s'adapter rapidement aux nouveaux besoins industriels.

Pour ces raisons, 70% des employeurs exigeront des formations de plus en plus élevées pour y occuper un emploi. La spécialisation dans certains métiers et une formation de niveau technique l'emporteront au profit des études secondaires.

Situation dramatique si nous considérons que le tiers de la main-d'oeuvre ne possède pas les connaissances de base requises pour avoir accès à des programmes de ce type.

L'étude expose ensuite un monde du travail en pleine mutation où 70% des entreprises prévoient des exigences beaucoup plus grandes au niveau de la charge et des responsabilités au travail. L'abandon de multiples opérations dans les trois-quarts des usines et l'élimination de fonctions devenues désuètes dans 82% des industries agira irrémédiablement sur les conditions d'emploi de tous les travailleurs.

Au plan du recyclage et de la formation de la main-d'oeuvre, à peine le quart des journaliers peuvent bénéficier des programmes de formation en industrie et 40% des entreprises n'offrent aucune garantie d'emploi à leurs salariés.

En conséquence, 35% des employeurs envisagent des mises à pied temporaires lors de l'implantation de la nouvelle machinerie et 18% le congédiement des employés dont les services ne seront plus requis.

Dans plus du tiers des usines, les premiers travailleurs touchés seront ceux dont la scolarité est la plus faible. Suivront ensuite les travailleurs sans métier ou formation technique.

Finalement, à long terme, le rajeunissement technologique contribuera à la diminution du nombre d'emplois dans les deux tiers des entreprises.

RECOMMANDATIONS

Compte tenu de l'information plus que limitée dont bénéficient les travailleurs sur les changements technologiques et leurs effets sur les emplois, il apparaît souhaitable à plusieurs points de vue que circule en milieu industriel, plusieurs mois à l'avance, une information simple et précise favorisant chez les employés une adaptation rapide et une évolution continue avec les besoins de la nouvelle technologie.

Puisque tous les travailleurs participants se disent prêts à suivre des cours pour améliorer leur situation, voire de conserver leur emploi, il sera nécessaire de garantir les ressources matérielles et financières requises à l'atteinte de cet objectif, supposant l'implication de tous les partenaires sociaux: entreprises, gouvernements, syndicats et travailleurs.

Devant le nombre considérable d'emplois menacés par l'arrivée de la nouvelle technologie, il devient impératif de mettre sur pied des programmes de formation et de recyclage de la main-d'oeuvre, permettant une meilleure intégration du travailleur à son milieu et le recyclage dans d'autres secteurs de ceux dont les emplois sont éliminés.

Dans la mesure où 70% des industries exigeront des qualifications beaucoup plus élevées pour y occuper un emploi (métiers et formation technique), nous recommandons que le tiers des travailleurs qui n'ont pas les connaissances de base pour avoir accès à ces programmes puissent bénéficier de "congé éducation" rémunérés, leur donnant accès à une formation qualifiante à l'exemple de celle offerte au Collectif d'alphabétisation des travailleurs — La Maison Alpha — qui a déjà obtenu des résultats remarquables dans plusieurs entreprises.

Nous remercions tous les responsables du milieu industriel qui ont collaboré à cette recherche ainsi que tous les travailleurs-travailleuses participants.

QUESTIONNAIRE-TRAVAILLEURS-EUSES

Nom de l'employeur: .....

1- Quel est votre niveau de scolarité? .....

2- Depuis combien de temps travaillez-vous pour cette compagnie? .....

3- Quelle est votre fonction?

a) ouvrier d'entretien ☐
b) journalier à la production ☐
c) opérateur de machines ☐
d) chef d'équipe ☐
e) contremaître ☐
f) autre ☐

précisez .....

4- Dans votre travail faites-vous toujours la même tâche? oui ☐ non ☐

5- Avez-vous déjà changé de fonction dans l'entreprise? oui ☐ non ☐

Si oui, dites pourquoi .....

.....

.....

6- Devez-vous lire et écrire à votre travail pour...?

a) feuilles de temps ☐
b) rapports quotidiens ☐
c) lecture de modes d'emploi ☐
d) compréhension des techniques ☐
e) information générale ☐
f) autres ☐

.....

7- Êtes-vous membre de différents comités au travail?

a) loisir-social ☐
b) culturel ☐
c) syndical ☐
d) autres ☐

.....

.....

8- Êtes-vous consulté au niveau des problèmes de production concernant votre fonction? oui ☐ non ☐

9- Qu'est-ce que les changements technologiques?

.....

.....

.....

10- Est-ce qu'il y a des changements technologiques prévus dans l'entreprise où vous travaillez? oui ☐ non ☐

Si oui,

11- Est-ce que votre emploi sera touchée? oui ☐ non ☐

12- Si oui, la charge (quantité) de travail sera-t-elle modifiée? oui ☐ non ☐

13- Le nombre d'heures de travail sera-t-il changé? oui ☐ non ☐

14- Votre horaire de travail sera-t-il modifié? oui ☐ non ☐

15- Aurez-vous de nouvelles responsabilités? oui ☐ non ☐

16- Serez-vous affecté à de nouvelles fonctions? oui ☐ non ☐

17- Ces nouvelles fonctions exigent-elles plus de connaissances au niveau de...?

a) lecture et écriture ☐

b) calcul ☐

c) métier (spécialisation) ☐

d) formation technique ☐

e) autres ☐

.....

18- Des cours de formation sont-ils offerts par l'entreprise? oui ☐ non ☐

19- Êtes-vous disposé à suivre des cours pour?

a) améliorer vos connaissances du milieu de travail ☐

b) améliorer votre participation au milieu de travail ☐

c) pour occuper des fonctions différentes ☐

d) pour obtenir de l'avancement ☐

e) pour conserver votre emploi ☐

f) autres ☐

.....

.....

20- Croyez-vous qu'une machine pourrait faire votre travail? oui ☐ non ☐

21- Qu'est-ce que la robotisation?

.....

.....

.....

22- Avec l'arrivée de la nouvelle technologie dans l'entreprise pensez-vous que votre emploi est menacé? oui ☐ non ☐

23- Êtes-vous un travailleur-euse syndiqué(e)? oui ☐ non ☐

QUESTIONNAIRE-INDUSTRIES

Secteur d'employabilité: .....

Nombre d'employé(e)s : .....

1- En fonction du progrès technologique votre entreprise envisage-t-elle des transformations dans l'usine? oui ☐ non ☐

Si oui à quels niveaux?

a) nouvelle machinerie (outillage plus perfectionné) oui ☐ non ☐

b) nouvelles techniques de production?
ex: procédés industriels plus complexes) oui ☐ non ☐

c) changements de certains produits?
ex. produit à plus forte concentration) oui ☐ non ☐

d) nouveaux matériaux de production? oui ☐ non ☐

e) autres changements? oui ☐ non ☐

si oui, spécifiez s'il vous plait

.....

2- Quel est le niveau de scolarité exigé pour être embauché au sein de votre entreprise?

aucun niveau spécifique	☐		
études primaires	☐	formation métiers	☐
études secondaires	☐	Collégial (CÉGEP)	☐
formation technique	☐	Universitaire	☐

3- Y a-t-il dans votre entreprise des travailleurs dont la scolarité est inférieure à 5 années? oui ☐ non ☐

Si oui à combien en évaluez-vous le nombre?
(%) .....

Y a-t-il des employés dont la scolarité est inférieure à 9 années? oui ☐ non ☐

Si oui à combien en évaluez-vous le nombre?
(%) .....

4- Les changements technologiques nécessiteront-ils des qualifications plus élevées au niveau de...

a) scolarité plus grande? oui ☐ non ☐

b) formation technique supérieure? (adaptée à l'entreprise) oui ☐ non ☐

c) cours de métiers spécialisés? (adaptés à l'entreprise) oui ☐ non ☐

5- Les améliorations technologiques entraîneront-elles des modifications à l'écrit circulant dans l'usine? oui ☐ non ☐

Si oui à quels niveaux?

a) nouvelles fiches de temps ☐

b) rapports d'activités ☐

c) lecture et compréhension de nouvelles techniques ☐

d) utilisation des nouveaux produits ☐

e) utilisation de la nouvelle machinerie ☐

f) autres ☐

6- Le travailleur devra-t-il effectuer des tâches nombreuses et diversifiées? (ex: être capable d'opérer plusieurs machines différentes) oui ☐ non ☐

7- Le travail sera-t-il parcellisé? (chacun effectuant une tâche très précise) oui ☐ non ☐

8- Le nouvel équipement productif contribuera-t-il à l'élimination de certaines opérations?
oui ☐ non ☐

b) à l'élimination de fonctions devenues désuètes? oui ☐ non ☐

c) à des changements aux niveaux de:
— la charge de travail ☐
— la durée (diminution du temps de travail) ☐
— des responsabilités au travail ☐
— autres ☐

précisez s.v.p. .....

9- Prévoyez-vous des modifications aux lignes de promotions? oui ☐ non ☐

10- L'entreprise tient-elle un service de formation? oui ☐ non ☐

11- La formation s'adresse-t-elle aux travailleurs - manuels - les moins instruits?
oui ☐ non ☐

12- Y a-t-il un programme de recyclage de la main-d'oeuvre prévu en fonction des nouveaux besoins industriels? oui ☐ non ☐

13- Si oui, ce programme s'adresse-t-il aux travailleurs les moins instruits? (ex: ceux dont la scolarité est inférieure à 9 années) oui ☐ non ☐

14- L'introduction d'un meilleur équipement productif entrînera-t-il des mises à pied temporaires? oui ☐ non ☐ des congédiements? oui ☐ non ☐

15- Quels seront les premiers travailleurs touchés par les changements technologiques?
a) le travailleur analphabète dont la scolarité est inférieure à 5 années? ☐
b) le travailleur analphabète fonctionnel dont la scolarité est inférieure à 9 années? ☐
c) les travailleurs non spécialisés? ☐
d) ceux dont l'ancienneté est la plus faible? ☐
e) les travailleurs non syndiqués? ☐
f) autres ☐

.....

.....

16- Quelles garanties d'emploi offrez-vous aux travailleurs les moins instruits? précisez s.v.p.

.....

.....

.....

.....

17- À long terme le rajeunissement technologique contribuera-t-il à une diminution du nombre d'emplois dans votre entreprise? (sans pour autant affecté la production)
oui ☐ non ☐

18- Vos travailleurs sont-ils syndiqués? oui ☐ non ☐

19- Si oui, à quelle centrale syndicale sont-ils affiliés?
CSN ☐ CSD ☐
FTQ ☐ SCFP ☐ AUTRES ☐

20- Votre entreprise bénéficie-t-elle des programmes gouvernementaux de formation ou de recyclage de la main-d'oeuvre? oui ☐ non ☐

Si non envisagez-vous d'y faire appel? oui ☐ non ☐